



**Motion des groupes Les Républicains-CPNT, Modem & Apparentés, UDI, PS & Apparentés, PRG et Ecologiste et citoyen-EELV**

**DEMANDE RELATIVE D'HARMONISATION DE LA POLITIQUE REGIONALE DE SOUTIEN AUX CLUBS DE RUGBY ET AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES DE LA NOUVELLE-AQUITAINE**

Le rugby est un sport majeur, partie intégrante de la culture et élément fondamental de notre région Nouvelle-Aquitaine.

Cinq clubs du top 14 (Stade Rochelais, Union Bordeaux Bègles, Ca Brive Corrèze Limousin, Section Paloise et Aviron Bayonnais) et cinq clubs de la Pro D2 (SU Agen, Soyaux Angoulême, Stade Montois, US Dax, Biarritz Olympique) soit le tiers des clubs professionnels sont sur notre territoire, sans compter la présence éminente de très nombreux clubs amateurs qui constituent une richesse incroyable. C'est un fait culturel, partie intégrante de tous nos territoires.

Ce sport populaire, enraciné et emblématique de chacune de nos trois régions est l'une des composantes fortes de notre ADN du Poitou Charentes, du Limousin et de l'Aquitaine.

Le rugby est devenu un vecteur de communication important dans notre monde du 21ème siècle. Le top 14, dont le tiers des clubs est Néo-Aquitain, est le championnat de rugby le plus regardé au monde ! La coupe du monde de rugby est le troisième événement sportif mondial derrière la coupe du monde de football et les Jeux Olympiques.

Il y a donc là une formidable opportunité pour notre nouvelle région en l'établissant comme la région « rugby ».

Il y a des enjeux symboliques car c'est une passion partagée par tout notre territoire.

Face à cette ambition que nous devons porter, il est important de construire une politique publique équitable et ambitieuse valable pour le rugby mais aussi plus largement pour l'ensemble des sociétés sportives et clubs évoluant en élite.

Pour cela, les groupes Les Républicains-CPNT, Modem & Apparentés, UDI, PS & Apparentés, PRG et Ecologiste et citoyen–EELV proposent :

- de recueillir l'avis de la commission d'évaluation et d'harmonisation sur ce sujet,
- de demander à la Conférence Territoriale du Sport de nommer un groupe de travail ad hoc afin de travailler sur le financement du rugby professionnel et également des sociétés sportives et plus largement des clubs évoluant en élite.

Nous tenons à rappeler que le modèle économique des sociétés sportives va être traité en priorité à la Conférence Territoriale du Sport, adoptée à l'unanimité des groupes politiques lors de la Séance Plénière du 27 Juin 2016, qui rassemble tous les acteurs du sport (mouvement sportif, responsables de clubs amateurs...) et dont l'installation est prévue le 2 décembre prochain à Poitiers.

Dans ce cadre, toutes les parties prenantes (clubs amateurs, professionnels et scolaires, financiers, partenaires,...) seront auditionnées et un rapport avec les propositions sera remis au Président du Conseil Régional d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.